

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Orcines, le 7 janvier 2016



Mairie d'ORCINES  
Place Saint Julien  
63870 ORCINES  
☎ 04 73 62 10 09  
☎ 04 73 62 73 00  
[mairie.orcines@wanadoo.fr](mailto:mairie.orcines@wanadoo.fr)  
[www.orcines.fr](http://www.orcines.fr)

## SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

La commune d'Orcines est gestionnaire de ses réseaux d'eau potable et d'assainissement.

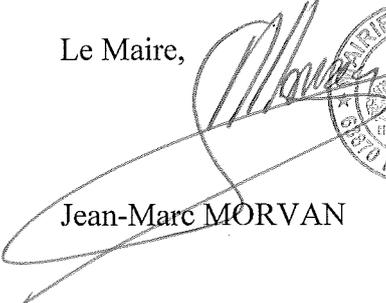
Le réseau d'eau potable possède un dimensionnement et un débit suffisant pour l'alimentation en eau potable de l'ensemble des emplacements de l'aire de camping-car.

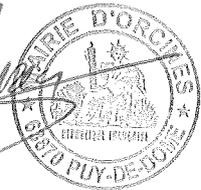
Le diamètre de la conduite en PVC est de 110mm. De plus, le débit du poteau d'incendie, situé à proximité du projet raccordé sur cette même conduite est de 96m<sup>3</sup>/h et possède une pression statique de 3.5bars.

Le réseau existant d'assainissement est en PVC de diamètre 200mm. Ce dimensionnement est suffisant pour accepter la nouvelle charge d'effluents produite par l'ensemble des emplacements de l'aire de camping-car.

Certificat établi pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,

  
Jean-Marc MORVAN



**Objet :**

**Demande de défrichage**

**Commune d'Orcines 63870**

**Demande de cas par cas 2015-103 - Aire de service de camping cars**

**Réponses sur les points suivants :**

**1) Présence de zone humide à l'ouest du terrain concerné par le projet :**

Aucune zone humide n'est observée sur les aménagements projetés qui sont d'ailleurs implantés en élévation, ce pour éviter des terrassements importants. ;

Par contre une zone humide est repérable au nord-est, mais elle se situe en dehors du projet. Elle constitue naturellement une rétention d'eaux de ruissellement, due au blocage d'un chemin créé antérieurement.

**Voir plan joint.**

**2) Capacité à fournir une quantité d'eau de consommation humaine suffisante en rapport du nombre d'emplacements :**

Les 2 bornes de service permettant la distribution d'eau potable débiteront chacune 100 litres toute les 10 mn, soit un débit horaire de 1200 litres.

Les besoins théoriques pour les 50 emplacements sont de 12500 litres par jour.

La capacité de réseau est de 61200 litres par heure minimum.

**Voir attestation du gestionnaire.**

**3) Capacité du réseau d'assainissement à collecter les eaux usées :**

La collecte des eaux usées sera assurée par 2 bornes de service dont le rejet se fera dans le réseau collectif existant.

Ce réseau dessert actuellement un bloc sanitaire qui assure les besoins en wc, douches, lavabos, éviers et lave linge du camping actuel.

**Voir attestation du gestionnaire.**

#### **4) Eau de pluie et de ruissellement :**

La voirie et les parkings seront traités en enrobé pour les raisons suivantes :

- disposer de circulations et emplacements carrossables toujours propres, faciles à pratiquer et silencieux,
- avantages de résistance et de durabilité par rapport aux conditions climatiques et à l'altitude,
- stabilité et absence de déformations garantissant de bonne condition d'utilisation par rapport au fonctionnement autonome de l'aménagement,
- stagnation d'eau évitée,
- faible entretien.

Le traitement des eaux de pluie et de ruissellement est prévu comme suit :

- voirie (à très faible trafic) : formes de pente déversant vers les abords (perméables),
- parkings : formes de pente déversant dans des regards (puisards) à décantation (100 litres), puis rejet dans des puits d'infiltration dispersés sur tout le site pour une bonne répartition de l'infiltration notamment lors des débits de pointe.

En cas de sinistre, la problématique sera ainsi traitée sur une faible surface (environ 200 m<sup>2</sup>).

L'entretien sera effectué par un nettoyage périodique.

Le lavage des véhicules sera strictement interdit.